

DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

COMMUNE DE OGY-MONTOY-FLANVILLE

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le
ID : 057-200073609-20250930-DCM632025-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente septembre, le Conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **18**
de votants : **18**

Etaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GRANDJEAN Guillaume, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Était absent : M. LEVÉ Damien

Procuration : M. LACOGNATA Alain a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/09/2025.

Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 02/10/2025.

N° 63/2025 : Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques ENEDIS/Commune OMF/IELO

Suite aux divers échanges avec RESEDA relatifs à l'utilisation de supports électriques dans le but de relier des clients en fibre optique sur la commune, IELO propose une convention validée par RESEDA.

- VU le Code général des collectivités territoriales

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal par **18 VOIX POUR**,

- **APPROUVE** la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques ENEDIS/Commune OMF/IELO ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.



Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 30 septembre 2025

Le Maire,
Eric GULINO